

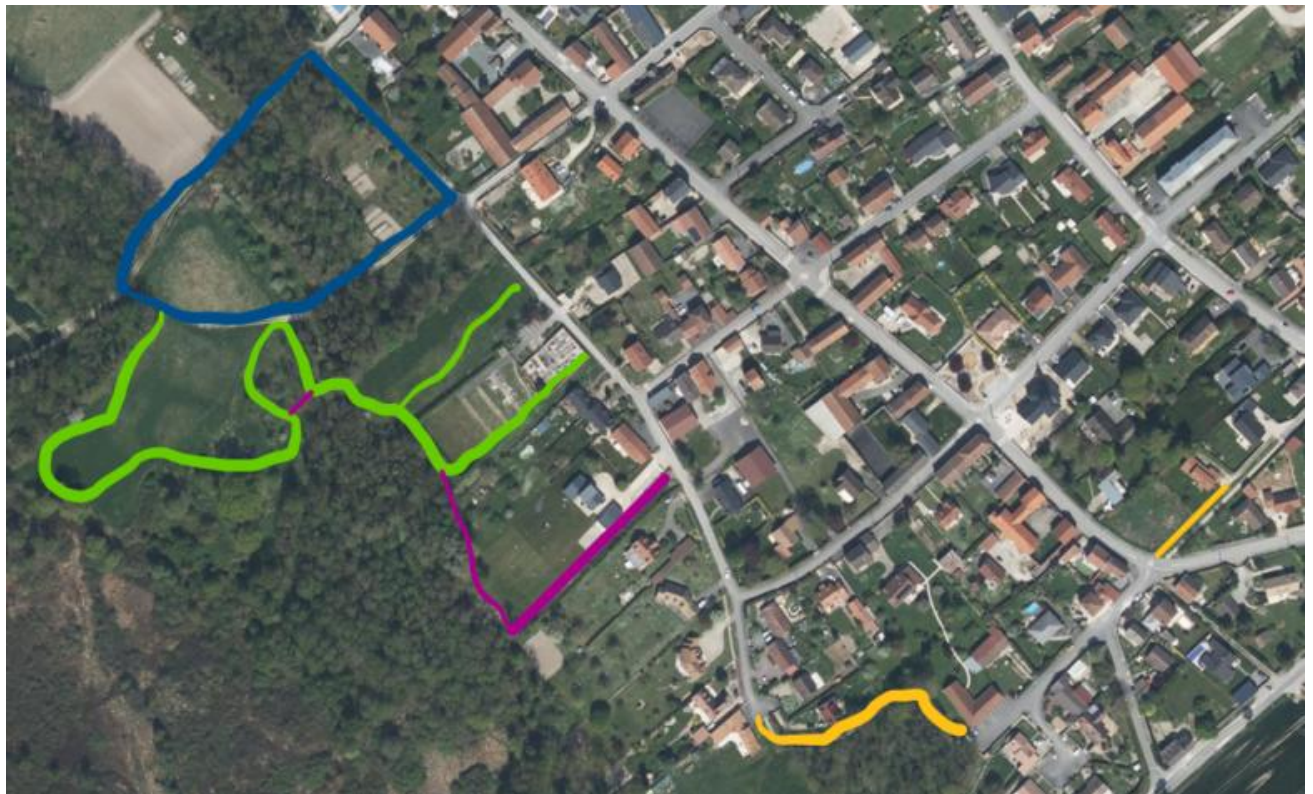
Compte rendu de la Commission Environnement

Visite sur site à Wez à 18h00

- ✓ **Membres présents** : Léa BRÉMONT, Claudine HENRY, Serge HIET, Karine HUART, Isabelle PERRIN, Antoine RENAUD et Jérémy RICHY.
- ✓ **Membres excusés** : Yves RAMOS et Nathalie ROUSSEL.

Ordre du jour : **visite sur place** des espaces naturels aux abords du cimetière, des vergers, du cours d'eau de la Prosne et du « gros chêne »

Après s'être donné rendez-vous devant le cimetière de Wez, les membres de la commission font le tour de la zone allant du cimetière jusqu'au cours d'eau de La Prosne et jusqu'au « gros chêne ». Certains découvrent de nouveaux lieux de promenade.



 Sentiers enherbés entretenus pas les employés communaux
 Chemins avec revêtement stabilisé

 Chemins existants
 Connexions à réfléchir

Pour mettre ce lieu en valeur, il faudrait :

- Étudier la possibilité de rendre la mare forestière des Fontainiers plus accessible (photo ①) et enlever les arbres tombés récemment.
- transformer l'accès à la mare forestière c'est à dire rendre le chemin (à gauche du cimetière – photo ②) moins linéaire en plantant des arbustes ou d'autres végétaux.

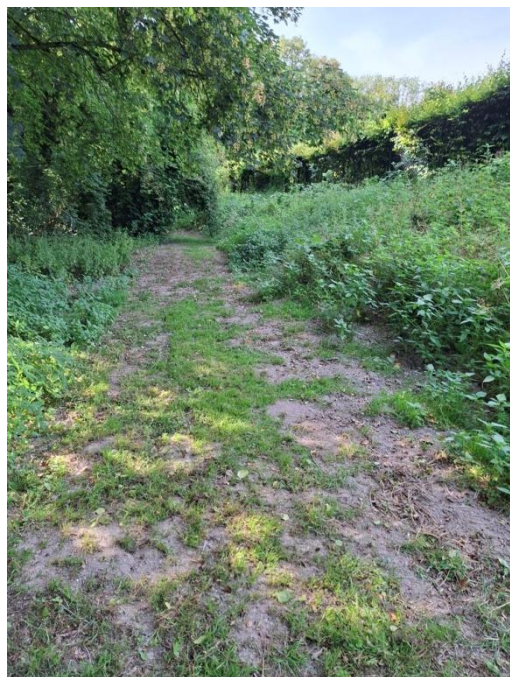


②



①

- conserver le talus derrière le nouveau cimetière à l'état naturel ou le végétaliser avec des plantes rampantes (photos ③ et ④).
- élaguer certains arbres afin d'apporter davantage de lumière aux arbres fruitiers (photo ⑤).
- mettre en valeur ce secteur avec l'installation de bancs en béton sur des secteurs pertinents. Les anciens bancs du parc de la Mairie pourraient être réutilisés.



③



④



⑤

- Envisager la création d'un refuge LPO sur certaines parcelles, avec une dimension pédagogique et un choix d'essence d'arbres et d'arbustes adaptées au contexte écologique du site.
- Vérifier la pertinence de l'implantation du sureau sur certains secteurs.
- Concevoir des cheminements sinueux de 1,40 m de large, avec un revêtement résistant aux dégradations causées par les sangliers.

- Se questionner sur la pertinence de l'installation de poubelles dans les parcelles. Ou ne faut-il pas plutôt inciter les usagers à ramener leurs déchets chez eux ? Ou alors envisager un dispositif minimal avec une seule poubelle positionnée à la sortie des parcelles ?
- Étudier l'opportunité de créer un parcours de santé et/ou un sentier pieds nus.
- Prendre en compte dans la conception du projet que le niveau de la Prosne est très bas en période estivale.
- Aménager les berges de La Prosne derrière le grand verger (photo ⑥) car c'est un endroit paisible et magnifique, avec de beaux saules pleureurs et différentes variétés de plantes aquatiques et de milieux humides (photos ⑦ et ⑧).



⑥



⑧

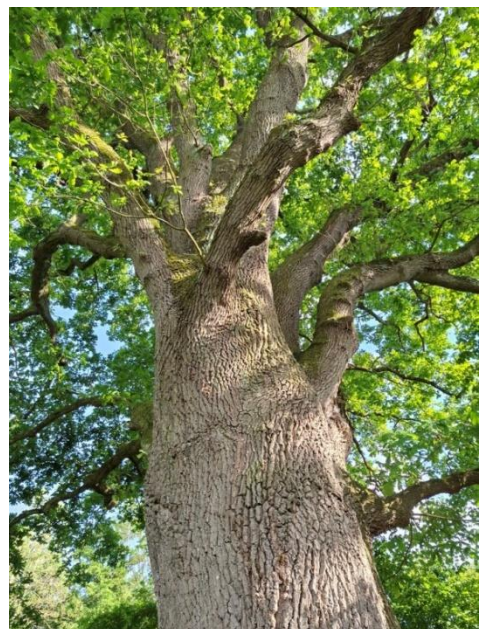


⑦

- Proposer de classer le « gros chêne » comme arbre remarquable, comme le marronnier rue Philippe car ces deux arbres constituent les seuls vestiges du village détruit durant la 1^{ère} guerre mondiale.
- Aménager la partie sous et autour du « gros chêne » (photos ⑨ et ⑩).

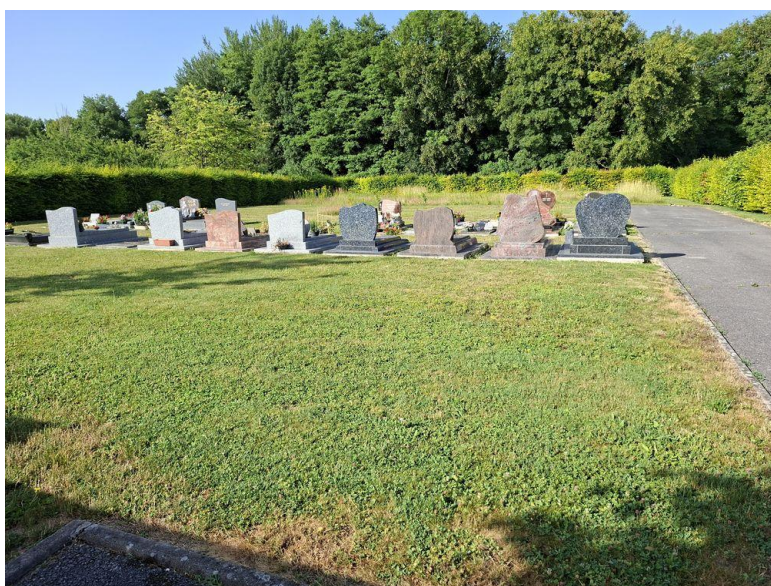


⑨



⑩

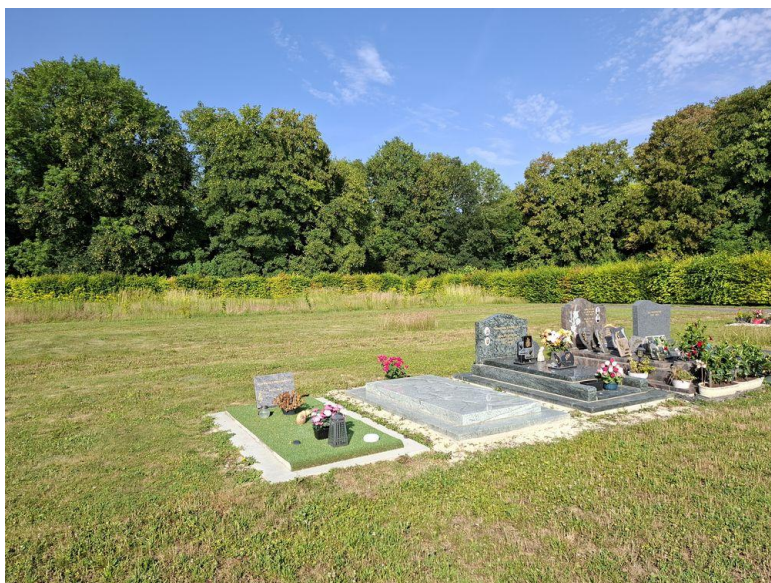
- Transformer les cimetières en cimetières paysagers pour favoriser la promenade et la biodiversité.
- S'inspirer des aménagements du Cimetière du Père-Lachaise à Paris ou du Cimetière du Nord à Reims pour développer une logique de cheminement et de biodiversité.
- Habiller et mettre en valeur le jardin du souvenir (photo ⑪).
- Étudier les possibilités réglementaires et techniques liées à la création d'une forêt cinéraire (plantation d'un arbre sur les cendres d'un défunt).
- Renforcer la présence végétale dans le nouveau cimetière par de nouvelles plantations (photos ⑫ ⑬ et ⑭).
- Examiner la possibilité d'ouvrir un des murs du cimetière et d'installer un portillon afin de rendre le site traversant et de faciliter les parcours de promenade.
- La création d'une pente douce entre les deux cimetières semble irréalisable en raison de l'absence de possibilité d'accès.



⑫



⑪



⑬



⑭

- Sur l'ancien terrain de football (photo ⑮ page suivante) :
 - envisager la suppression de la clôture existante

- étudier la possibilité de mettre en place de l'éco-pâturage dans le verger: voir la réglementation, les équipements nécessaires, les coûts et la gestion.
- Sur le parking du cimetière (photos ⑩ et ⑪). :
 - les alignements de tilleuls nécessitant une taille importante chaque année, dans une démarche plus écologique et moins contraignante, étudier leur remplacement éventuel par une essence mieux adaptée.
- Étudier la désimperméabilisation du parking du cimetière et identifier les dispositifs d'aides financières mobilisables.



⑮



⑩



⑪

Fin de la visite sur site à 19h00